

Journal d'ESTAVAYER

JOURNAL OFFICIEL DE LA COMMUNE D'ESTAVAYER



Edito

Chères Staviacoises, Chers Staviacois,

2020 arrive à son terme et on ne peut pas dire que ce fut la meilleure des années ! Le COVID-19 a bousculé toutes nos habitudes et nous avons dû modifier notre manière de vivre et nous adapter. La partie n'est malheureusement pas encore gagnée et il faudra encore se montrer patients.

Malgré tout, les affaires communales se poursuivent et le Conseil communal a maintenu le rythme de travail.

La construction de la halle de Murist est désormais terminée et le chantier du Sacré-Cœur avance bien. Les élèves découvriront leur nouvelle école lors de la prochaine rentrée scolaire.

L'important chantier de l'Hôtel de Ville suit son cours, avec son lot de désagréments, mais le résultat final en vaudra la peine. J'en profite pour vous rappeler que les commerces restent ouverts durant les travaux et que consommer local, c'est soutenir l'économie de votre Commune.

Nous arrivons déjà bientôt au terme de cette première législature après fusion! N'hésitez pas à consulter notre site internet sur lequel les détails du bilan de législature tout comme les résultats du sondage réalisé cet été sont accessibles.

Lors de la sortie du prochain Journal d'Estavayer, les élections communales auront eu lieu et les nouvelles autorités auront été désignées par les citoyens. Je ne peux que vous encourager à aller voter pour choisir les élus qui dirigeront la Commune lors de ces cinq prochaines années.

Je vous souhaite de passer d'excellentes Fêtes de fin d'année avec vos familles et vos proches tout en veillant à rester en bonne santé.

Eric Chassot, Syndic

SOMMAIRE

p. 2-3
- **PRÉSIDENTE DU GRAND CONSEIL**
- **CONSEIL GÉNÉRAL**

p. 4-5
- **ÉLECTIONS COMMUNALES**

p. 6-9
- **ENQUÊTE DE SATISFACTION**

p. 10-11
- **BILAN DE FIN DE LÉGISLATURE**

p. 12-13
- **SERVICE DU TERRITOIRE**

p. 14-15
- **SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT**

p. 16-17
- **COHÉSION SOCIALE**

p. 18-19
- **LE COIN COMMERÇANT**

p. 20
- **DIVERS**



Une administration communale à votre service

L'administration communale de la Commune d'Estavayer se situe à **Estavayer-le-Lac**
Rue de l'Hôtel de Ville 11
Bâtiment dit de La Grenette

Elle abrite la majorité des activités administratives de la Commune :

- Contrôle des habitants, réception ;
- Police communale ;
- Secrétariat général ;
- Ressources humaines ;
- Comptabilité, finances, impôts ;
- Service de l'environnement ;
- Service du territoire ;
- Secrétariat des écoles.

Horaires de l'administration :

Lundi: 8h30 à 11h30 et
14h00 à 16h30

Mardi: 8h30 à 11h30

Mercredi: 8h30 à 11h30 et
14h00 à 16h30

Judi: 8h30 à 11h30 et
14h à 16h30 (19h accueil)

Vendredi: 8h30 à 11h30

En dehors de ces horaires, merci de prendre rendez-vous !

Les bureaux de l'Administration communale seront fermés au public (guichet et téléphone) entre Noël et Nouvel An, soit du mercredi 23 décembre à 16h30 au lundi matin 4 janvier 2021 à 8h30.

Numéro de téléphone principal de l'administration communale :

026 664 80 00

Numéro de téléphone principal du service de l'édilité : **026 664 80 90**

Adresse électronique :

commune@estavayer.ch

Plus d'informations sur :

www.estavayer.ch

Plusieurs autres prestations fournies par la Commune sont proposées de manière décentralisée.

Sylvie Bonvin-Sansonnens

1^{ÈRE} CITOYENNE DU CANTON



Mme Sylvie Bonvin-Sansonnens a été élue Présidente du Grand Conseil fribourgeois le 18 novembre dernier. C'est un grand honneur pour notre Commune de compter, parmi sa population, la première citoyenne du Canton.

Une grande fête était prévue pour fêter dignement cette flatteuse élection mais le COVID-19 en a décidé autrement. Ni cortège, ni flonflon mais Mme Sylvie Bonvin-Sansonnens ne perd pas l'espoir de pouvoir repousser cette fête au printemps, si la situation sanitaire le permet.

Présentation de Mme Sylvie Bonvin-Sansonnens

Agée de 49 ans, elle habite à Rueyres-les Prés, est mariée et mère de deux filles adultes.

Après un diplôme de journaliste, elle est la première femme du Canton à obtenir sa maîtrise fédérale d'agricultrice. Actuellement, elle est à la tête d'une exploitation agricole bio de 20 hectares sur ses terres de Rueyres-les-Prés où elle élève également des chevaux de trait. Elle est co-présidente de Bio Fribourg. Elle est également Présidente du Conseil de Fondation du CEP à Estavayer-le-Lac.

En tant que politicienne, elle fait partie de nombreuses commissions et se bat pour le bien commun, en soutenant une politique sociale et de santé qui réponde aux besoins de tous et développe l'auto-détermination. D'ailleurs, elle se lance dans la course pour l'élection au Conseil d'Etat de 2021 avec le parti des Verts.

En tant qu'agricultrice, elle s'engage à promouvoir une agriculture respectueuse de la nature et de la santé humaine en renforçant notamment l'engagement de l'Etat pour des produits locaux sains et de qualité, sans OGM et respectueux de l'environnement.

En tant que femme et mère de famille, elle s'engage à promouvoir l'égalité des chances par l'enseignement et la formation.





JEAN-MARC BERSET Groupe Bussy - Morens - Rueyres-les-Prés (BMR)

Né à Fribourg où j'ai vécu pendant 10 ans, je peux dire que je suis devenu Broyard en habitant respectivement Payerne, Vesin, Morens et depuis 1999 Rueyres-les-Prés.

Après ma scolarité obligatoire, j'ai fait un CFC de mécanicien automobile suivi de l'obtention du brevet fédéral d'agent de méthode. Cela fait 25 ans que je travaille chez Wago Contact SA. Papa de trois enfants, je suis actif avec l'unihockey club de Rueyres-les-Prés et pratique volontiers le VTT ainsi que la randonnée.

Pourquoi je me suis présenté au Conseil général ?

C'est en pratiquant pendant 10 ans la fonction de Conseiller communal à Rueyres-les-Prés que j'ai vraiment pris goût à contribuer au bien-être des citoyens. Comme disait Pierre De Coubertin « l'important, c'est de participer » et c'est pourquoi, je m'investis afin de pouvoir représenter les citoyens et exprimer mes convictions.

Si j'étais un plat, un animal, un film ou un livre, un défaut et une qualité ?

Une fondue - L'oiseau de Jupiter - «T'es toi quand tu parles» de Jacques Salomé - Parfois un peu trop empathique.



REMY KOCH Union démocratique du centre (UDC)

Né à la Chaux-de-Fonds, j'exerce l'activité de Chef monteur. Mes hobbies sont la moto et le side-car.

Pourquoi je me suis présenté au Conseil général ?

Pour avoir un œil attentif aux investissements du contribuable.

Si j'étais un plat, un animal, un film ou un livre, un défaut et une qualité ?

Endives au jambon - Lynx - « Henry Dunant, du rouge sur la croix (2006) » - Perfectionniste et attentif.



CHRISTIAN LOETSCHER Parti démocrate chrétien (PDC)

Né à Morges en 1974, j'habite à Estavayer-le-Lac depuis 1986. Je suis technicien construction bois dans un atelier de charpente de la région. Marié à Anne, nous avons deux enfants: Léa (15 ans) et Guillaume (11 ans). Au fil des années, je me suis engagé dans plusieurs sociétés locales telles que la Jeunesse, le Sauvetage, la Socarest, Estawake, l'Azimut,... J'aime aussi le ski et la marche en famille.

Pourquoi je me suis présenté au Conseil général ?

J'ai toujours aimé participer au développement de la Commune, l'engagement au Conseil général est une suite logique. J'aime particulièrement la Commission financière qui me permet d'avoir une vision globale.

Si j'étais un plat, un animal, un film ou un livre, un défaut et une qualité ?

La fondue - Une panthère noire - « James Bond 007 » - Têtu et dévoué.

Au travers des 16 numéros de ce journal, nous avons présenté toutes les Conseillères et Conseillers généraux qui ont siégé lors de cette 1ère législature de la Commune d'Estavayer.



©atelierpixel / Rueyres-les-Prés

Renouvellement des autorités communales

Voilà déjà le moment de penser à élire les nouvelles autorités politiques presque quatre ans après la fusion. Le temps a passé très vite et les dates des élections, fixées par la Chancellerie cantonale, sont les suivantes :

- **1er tour : dimanche 7 mars 2021**
- 2ème tour si nécessaire : dimanche 28 mars 2021

Nous en profitons pour vous rappeler ce qui avait été décidé dans la convention de fusion concernant le mode d'élection des Conseillers.

CONSEIL COMMUNAL 9 MEMBRES À ELIRE

PÉRIODE 2017-2021

selon une répartition proportionnelle à la population des 4 cercles électoraux

- Bussy, Morens, Rueyres-les-Prés: 1 membre
- Estavayer-le-Lac: 6 membres
- Murist, Vuissens: 1 membre
- Vernay: 1 membre

PÉRIODE 2021-2026

Abolition des 4 cercles électoraux

9 membres issus de l'entier de la Commune

CONSEIL GÉNÉRAL 60 MEMBRES À ELIRE

PÉRIODE 2017-2021

selon une répartition en 7 cercles électoraux :

- Bussy 4 membres
- Estavayer-le-Lac 33 membres
- Morens 3 membres
- Murist 5 membres
- Rueyres-les-Prés 4 membres
- Vernay 8 membres
- Vuissens 3 membres

PÉRIODE 2021-2026

selon une répartition en 7 cercles électoraux :

- Bussy 4 membres
- Estavayer-le-Lac 33 membres
- Morens 3 membres
- Murist 5 membres
- Rueyres-les-Prés 4 membres
- Vernay 8 membres
- Vuissens 3 membres

PÉRIODE 2026-2031

Abolition des 7 cercles électoraux

60 membres issus de l'entier de la Commune

Le Conseil général a débattu de la structure et de l'organisation des autorités politiques 2021-2026 lors de sa séance du 19 novembre 2019 et il a pris les décisions suivantes, qui correspondent au contenu de la convention de fusion et au récapitulatif ci-dessus :

- Conseil général de 60 membres avec cercles électoraux ;
- Conseil communal de 9 membres sans cercle électoral avec des taux d'activité de :
80% pour le Syndic, 50% pour le vice-Syndic et 40% pour les Conseillers.

Les citoyens seront donc amenés à voter, pour le Conseil général, pour les candidats de leur cercle électoral uniquement et, pour le Conseil communal, pour les candidats de toute la Commune.

Engagez-vous

La démocratie directe est l'une des spécificités du système politique suisse et elle est enviée par de nombreux pays dans le monde entier. Elle permet au peuple de se prononcer sur les décisions aussi bien fédérales, cantonales que communales ou de formuler des propositions de modifications constitutionnelles. Ce système permet aussi à chacun de s'impliquer dans la vie politique de sa Commune.

Si nous ne sommes pas toujours tous d'accord avec les décisions politiques, pour ne pas avoir à les subir sans rien dire, il n'y a qu'un seul moyen, c'est l'action. Et pour cela, il faut s'engager, voter.

Les listes électorales sont formées par les partis politiques ou par des groupes d'électrices ou d'électeurs et doivent porter en tête une dénomination propre. Pour se faire une idée de ce qu'est un parti ou un groupe, nous vous invitons à participer aux réunions des partis ou des groupes de la Commune dont les coordonnées se trouvent sur notre site internet. Ce message s'adresse autant aux hommes qu'aux femmes, aux jeunes et aux seniors. **Les listes électorales pour les élections communales 2021 sont à déposer au Secrétariat communal jusqu'au lundi 25 janvier 2021 à 12h00.**

L'Etat de Fribourg a publié ses réflexions qui peuvent intéresser les personnes qui souhaiteraient s'engager en politique et qui ne savent pas vraiment comment procéder (<https://www.fr.ch/institutions-et-droits-politiques/votations-et-elections/cles-destinees-aux-femmes-et-aux-hommes-pour-sengager-en-politique>).

Pour être élu/e

il faut :

- Avoir 18 ans révolus
- Être de nationalité suisse ou
- Pour les étrangers, être domiciliés dans le Canton depuis au moins cinq ans et être au bénéfice d'une autorisation d'établissement (permis C)
- Jouir de l'exercice des droits politiques (ne pas se trouver en situation d'incapacité durable de discernement ou de curatelle de portée générale avec incapacité durable de discernement).





Enquête de satisfaction

PRENDRE LE POULS DE LA POPULATION

Un des objectifs du programme de législature de la Commune d'Estavayer était de mesurer la satisfaction de la population. C'est dans cette optique que le Conseil communal a décidé de mettre sur pied une enquête de satisfaction qui a été présentée dans l'édition de juin du Journal d'Estavayer.

Cette enquête, réalisée en collaboration avec la Haute école de gestion de Fribourg (HEG), devait mesurer l'impression générale de la population sur différents thèmes des plus variés. Cette étude, au travers des 40 questions, s'est focalisée principalement sur les axes suivants :

- L'impression générale du cadre de vie à Estavayer
- La gestion de la Commune au niveau exécutif, législatif et administratif (compétences, convivialité et communication)
- Le développement des services à la population et des commerces
- La vie locale au travers des manifestations et des infrastructures de sport
- L'aménagement du territoire (zones piétonnes, habitat)
- La mobilité douce (transports publics, vélo) et les possibilités de stationnement
- Le développement durable, et notamment la gestion des déchets

Ce choix a été guidé non seulement par le programme de législature mais par une forte volonté d'améliorer la vie des habitants de la Commune là où cela est possible de le faire et de préparer le futur en lien avec les préoccupations et les intérêts des citoyennes et des citoyens.

Suite à la fusion, les autorités communales souhaitaient également mesurer s'il existait une identité commune et s'il y avait des profondes disparités entre les différents villages et la ville selon les objets.

RETOUR DE L'ÉTUDE

La HEG cite les aspects suivants qui peuvent être améliorés ou qui incitent au questionnement :

- Les résultats calculés mettent en évidence une satisfaction moins grande dans les villages de Vernay, Murist et Bussy. Il serait intéressant de vérifier s'il existe des raisons à cette évaluation.
- Même si 80% des personnes se sentent en sécurité la nuit à Estavayer, il subsiste 44 répondants (sur 492) qui s'estiment en insécurité pour diverses raisons, dont les principales sont la dégradation de biens publics et les problèmes d'incivilité et de harcèlement dans la rue.
- Si l'offre en restaurants est jugée bonne, l'offre de commerces est considérée comme insatisfaisante pour le nombre d'habitants, surtout ceux qui y résident depuis longtemps. Pour pallier ce souci, les répondants ont plébiscité l'organisation d'un marché à raison de deux fois par mois.



©Aerietipike / Bussy

**“ JE RECOMMANDE
MA COMMUNE COMME LIEU
DE DOMICILE ”**

760 RÉPONSES

La HEG a réuni 760 réponses, mais après toilettage de la base de données sur des critères de temps et remplissage, elle a retenu et travaillé sur une base de 510 répondants. Cet échantillon était représentatif de la population quant au genre, aux classes d'âge pour les plus de 21 ans et quant à la distribution entre les villages et la ville. Pour chaque question, il a été retenu le nombre maximal de réponses travaillant ainsi sur des échantillons de tailles différentes.

D'une manière générale, les habitants de la Commune d'Estavayer aiment leur commune qu'ils trouvent agréable, vivante, sûre et propre. Ils en apprécient tout particulièrement la gestion, le personnel communal, l'information, les manifestations, les infrastructures et les restaurants. Pour toutes ces raisons et peut-être d'autres encore, les répondants recommandent leur commune comme lieu de domicile.

“ UNE COMMUNE AGRÉABLE, VIVANTE, SÛRE ET PROPRE „

- Les habitants semblent satisfaits de l'offre culturelle, et s'ils ont un message à faire passer, c'est de ne pas l'étendre, mais plutôt de miser sur des événements de qualité. En effet, on ne peut passer sous silence le fait que les habitants ont tendance à associer, du moins dans une certaine mesure, manifestations et nuisances.
- Les répondants sont relativement critiques en matière de logement car il manque de variété, de loyers modérés et par conséquent, ne sont pas en adéquation avec les besoins de la population.
- Ils sont également critiques envers les possibilités de stationnement qu'ils estiment insuffisamment nombreuses ou pratiques. Certains appellent de leurs vœux la création de parkings, peut-être en dehors de la ville.
- Les transports publics, ou plutôt l'absence de transports publics, sont critiqués par les répondants qui les estiment peu pratiques. Les personnes qui vivent et qui travaillent sur Estavayer sont les plus critiques.
- Les résultats sont mitigés en ce qui concerne le système de gestion des déchets. Les raisons ne sont pas à chercher du côté de l'accessibilité, de la facilité d'utilisation ou des horaires.

La HEG met aussi en évidence les leviers d'action qui sont à disposition pour les autorités et le personnel communal :

- Globalement, les habitants sont prêts à recommander leur commune montrant ainsi leur attachement à Estavayer.
- Les habitants apprécient la vie culturelle de leur commune et y participent. De plus, ils se déclarent prêts à s'impliquer davantage dans la vie de leur commune. Les autorités pourraient prêter davantage attention aux populations plus jeunes et aux nouveaux arrivants qui ont déclaré qu'elles souhaitaient s'impliquer davantage mais ne savent pas comment s'y prendre.
- La communication contribue de manière significative à la satisfaction des habitants. Il faut donc soigner ces aspects.
- Pour la communication, le site de la Commune joue un rôle essentiel, suivi par le journal officiel. Le Journal d'Estavayer est lu et apprécié de son lectorat, en particulier des personnes plus âgées. Ces deux outils sont en main des autorités et du personnel communal.
- Si l'on souhaite qu'Estavayer reste une commune considérée comme vivante, il faut continuer à porter une attention particulière aux commerces, restaurants, manifestations et infrastructures de sport.
- En plus du marché local, les répondants ont aussi plébiscité des zones piétonnes. Ces deux leviers d'action suggérés semblent aller dans le sens d'une animation de la ville.
- Pour ce qui est de la politique future de la Commune, les répondants souhaitent aller vers plus de développement durable et de mobilité douce. Ils attendent une politique de développement durable de leur commune, mais ils sont également prêts à s'impliquer personnellement.

Globalement, les grandes dimensions qui sont les plus remises en question sont la mobilité, le stationnement et le logement.

Le rapport complet contenant tous les résultats de cette enquête de satisfaction, les graphiques des réponses à chaque question ainsi que les hypothèses de la HEG sur certains résultats se trouvent sur le site internet de la Commune d'Estavayer. Nous vous encourageons à en prendre connaissance. Cet article résume uniquement de manière globale les résultats de cette enquête et propose quelques graphiques représentatifs.

Le Conseil communal remercie toutes les personnes qui ont répondu à ce sondage, qui constitue une photographie objective du ressenti de la population envers le fonctionnement et les prestations fournies par la Commune, quatre ans après la fusion. Ces résultats donnent de nombreuses pistes aux autorités communales actuelles et futures pour orienter leurs actions.

“ LA MOBILITÉ, LE STATIONNEMENT ET LE LOGEMENT SONT À AMÉLIORER „

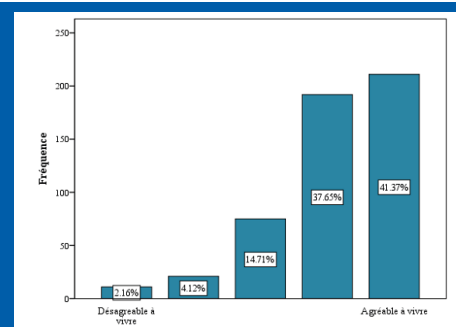




Quelques graphiques illustrant les propos de l'étude.

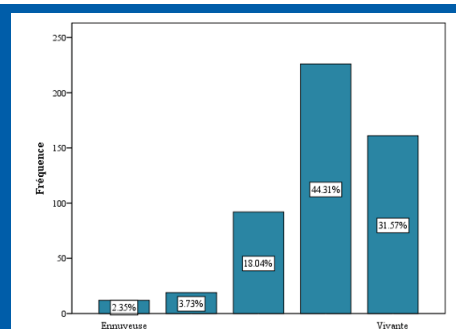
UNE COMMUNE AGRÉABLE

Pour une très grande majorité des Staviacois-e-s (79.02%), il est agréable (37.65%) voire même très agréable (41.37%) de vivre dans leur commune.



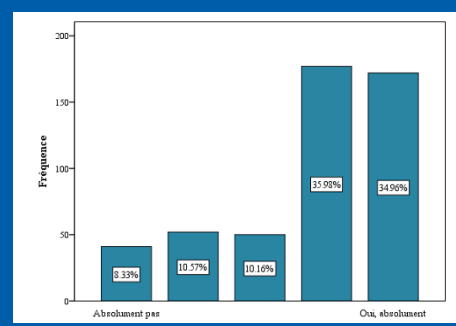
VIVANTE OU ENNUYEUSE

De manière générale, les trois quarts des répondants ont estimé que leur commune était vivante. Ce qui est un très bon résultat. Seules 6% des personnes interrogées ont déclaré que leur commune était ennuyeuse. La moyenne des réponses se situe à 3.99, avec un écart-type de 0.927.



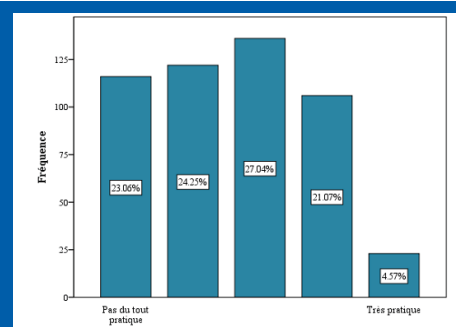
ZONE PIÉTONNE

On peut observer un plébiscite pour la création de zones piétonnes. En effet, 70.94% des répondants souhaitent l'introduction de zones réservées aux piétons. On observe une corrélation significative de 0.101 (significative à un taux de 0.01) entre la propension à acheter en ligne et l'inclination à disposer des zones piétonnes. Moins les personnes achètent en ligne, plus elles souhaitent disposer de zones piétonnes. On pourrait voir ici l'opposition de deux modes de consommation.



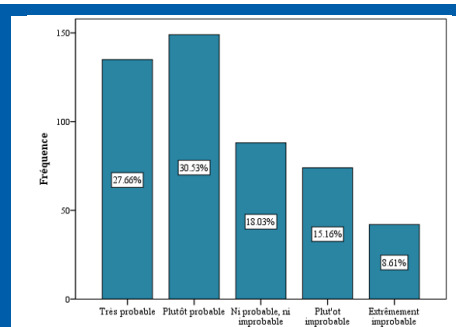
STATIONNEMENT

Le stationnement est ressenti comme compliqué à Estavayer-le-Lac puisque 47.31% des répondants pensent que les possibilités de stationnement ne sont pas pratiques (et pour la moitié d'entre eux pas du tout pratiques). Un quart des personnes, au contraire, pense qu'il est pratique de stationner à Estavayer-le-Lac. La moyenne se situe à 2.72 avec un écart-type de 1.18. Cela met en évidence le sentiment plutôt négatif à l'égard de cette problématique.



MOBILITÉ

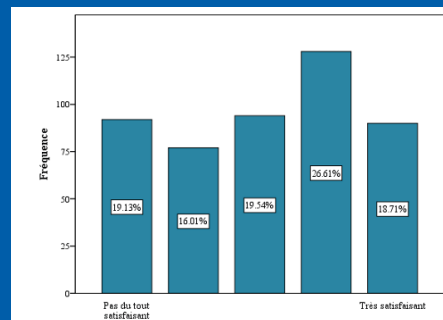
58.19% des habitants souhaitent opter pour des moyens de transport de mobilité douce dans le futur que ce soit le vélo (électrique ou traditionnel), la marche ou les transports publics. La moyenne est à 2.46 (avec un écart-type de 1.27). Mais il faut relever ici que l'échelle a été inversée et qu'une note plus basse indique une plus forte volonté de passer à de la mobilité douce (avec 1 très probable à 5 extrêmement improbable). Seul un quart des répondants déclare ne pas vouloir aller vers plus de mobilité douce.



SYSTÈME DE GESTION DES DÉCHETS

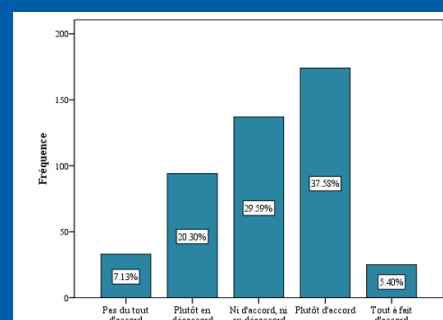
Globalement, les résultats concernant le degré de satisfaction ou d'insatisfaction avec le système de dépôt des déchets sont mitigés. Environ 35% des répondants pensent que le système n'est pas satisfaisant et près de 45%, au contraire, pensent qu'il est satisfaisant. La moyenne se situe à 3.09 avec un écart-type plus important qu'habituellement, se situant à 1.39.

Paradoxalement, les résultats sont positifs concernant l'accessibilité (60% d'avis favorables), la facilité d'utilisation du système (58% d'avis favorables) ou encore de l'accueil dans les déchetteries (65% d'avis favorables). Les horaires d'ouverture des déchetteries répondent aussi aux besoins de la population.



DÉVELOPPEMENT DURABLE

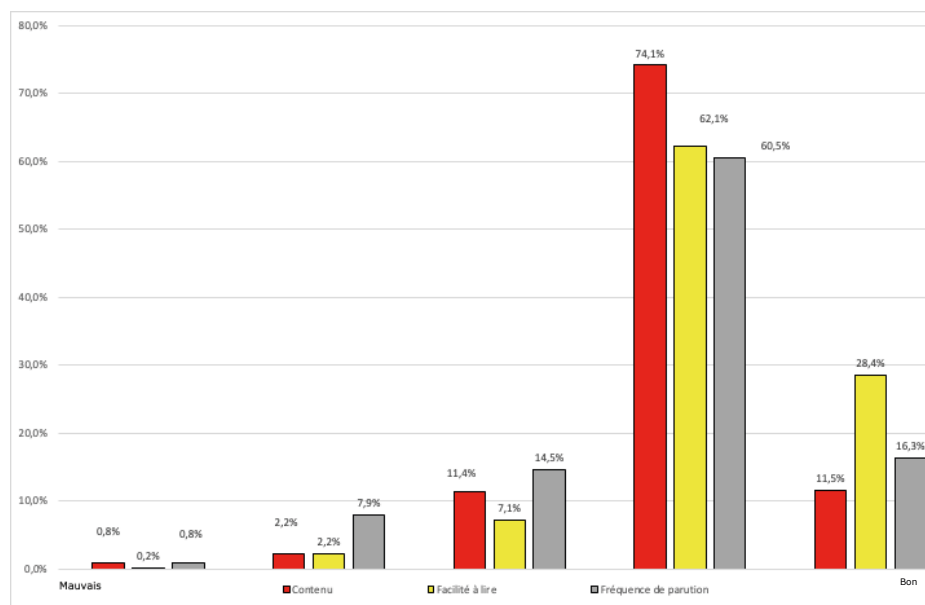
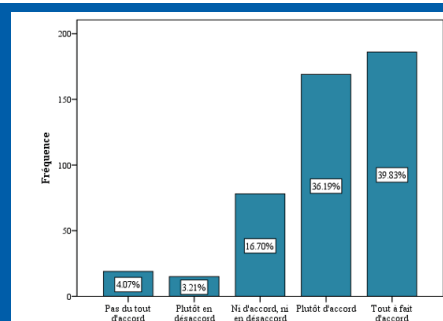
Environ 43% des répondants estiment que leur commune est impliquée dans le développement durable. Près d'un tiers ne sait pas trop. Et 27.43% pense que ce n'est pas le cas.



IMPLICATION DANS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Plus du trois quarts des répondants souhaiteraient que leur commune s'implique davantage dans le développement durable. Et même près de 40% le souhaiterait vraiment. La moyenne est élevée (4.04 avec un écart-type de 1.02).

Un peu plus de 7% ne souhaite pas que la Commune s'engage davantage.



AVIS SUR LE JOURNAL COMMUNAL

Pour la presque totalité de son lectorat, le journal officiel d'Estavayer est facile à lire et son contenu est apprécié.



BILAN DE FIN LÉGISLATURE

Le renouvellement des autorités communales aura lieu en mars 2021. A quelques mois de cette échéance, il est temps pour le Conseil communal de tirer un bilan de la première législature de la Commune d'Estavayer.

Pour rappel, en 2017, le Conseil communal avait décidé de réaliser un programme de législature qui avait pour but de définir l'ambition de la Commune d'Estavayer pour les années à venir et de déterminer les moyens d'y parvenir. Il commençait par décrire la situation stratégique initiale de la Commune en identifiant ses forces et ses faiblesses. Une fois le diagnostic posé, il décrivait ce que la Commune voulait devenir à un horizon de 10-15 ans et quel était le positionnement stratégique qu'elle souhaitait atteindre. Enfin, le programme se terminait par la présentation des projets stratégiques, c'est-à-dire les actions concrètes qui, durant la présente législature, devaient permettre à la Commune d'évoluer et se rapprocher de son ambition.

Tout au long de cette législature, le Conseil communal s'est basé sur ce programme de législature pour régler son action.

Le programme de législature était basé sur une intention stratégique qui résume l'ambition de la Commune à un horizon de 10 à 15 ans. Cette intention stratégique s'énonçait de la manière suivante :

La Commune d'Estavayer a pour ambition d'être **une commune politiquement forte** (région, canton), **attractive pour sa population** (cadre de vie, habitat, transports, vie locale) et **dynamique en termes économiques** (commerces, tourisme, nouvelles activités). Elle fédère ville et villages autour d'une stratégie de développement équilibrée ("un rôle pour chacun") et d'une identité commune. Son administration offre des **prestations et infrastructures efficaces** (haut degré de satisfaction) et **travaille de manière efficiente** en tirant le meilleur parti des ressources dont elle dispose (productivité), ce qui lui permet de maintenir dans la durée une **situation financière saine et attractive**.

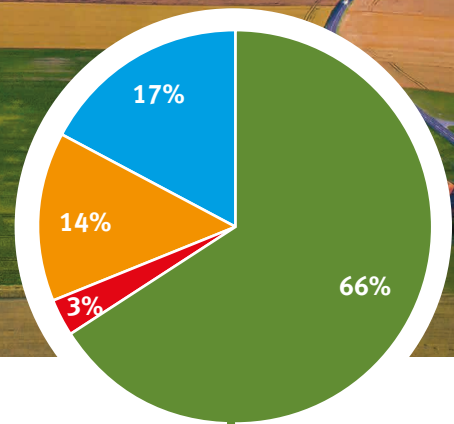
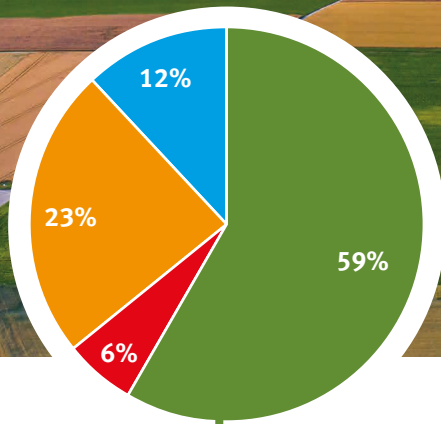
Afin de concrétiser son intention stratégique pour la Commune d'Estavayer, le Conseil communal souhaitait mener à bien plusieurs **projets stratégiques** (51 au total), durant la législature 2017-2021, voire au-delà pour les plus conséquents d'entre eux. Pour établir son bilan de fin législature, le Conseil communal a analysé le degré de réalisation de tous ses projets stratégiques et il a décidé de les évaluer de la manière suivante :



Le rapport complet du Conseil communal sur son bilan de législature avec le détail de chaque projet stratégique a été présenté à la presse fin novembre et est présent sur le site internet de la Commune. Les deux graphiques ci-dessous présentent le degré d'atteinte des projets stratégiques de manière résumée. Le premier tient compte des 51 projets stratégiques présents dans le programme de législature et le deuxième des 29 projets stratégiques qui concernaient cette législature uniquement.



©atelierpixel / Autavaux



10-15 ANS
L'HORIZON SUR LEQUEL LA STRATÉGIE S'EST DESSINÉE

29 PROJETS
STRATÉGIQUES CONCERNANT UNIQUEMENT LA LÉGISLATURE 2017-2021

51 PROJETS
STRATÉGIQUES DU PROGRAMME DE LÉGISLATURE

Le programme de législature 2017-2021 du Conseil communal, le premier de la Commune d'Estavayer, se voulait volontairement ambitieux. A quelques mois de la fin de la législature, le Conseil communal tire un bilan globalement positif de ce qui a été fait au cours de ces 4 dernières années. Les projets étaient nombreux et complexes. Beaucoup ont pu aboutir et de nombreux autres sont en cours. Le Conseil communal a volontairement décidé de ne pas consacrer cette première législature uniquement à mettre en œuvre la fusion mais bien au contraire d'œuvrer dès le premier jour au développement de la Commune.

Le Conseil communal est satisfait d'avoir réalisé ce programme de législature qui a servi de fil rouge à ses actions. Avec le recul, il peut ressortir les points suivants d'autocritique dont certains pourront servir de base de réflexion aux prochaines autorités :

- Le temps nécessaire pour la digestion de la fusion, qui concernait 7 anciennes communes et près de 10'000 habitants, a été sous-estimé. Malgré l'excellent travail de préparation réalisé par les anciennes autorités au sein du Comité de pilotage et des groupes de travail, il a fallu du temps et de l'énergie pour appréhender le territoire de la nouvelle Commune et les spécificités locales ;
- La fusion a aussi provoqué un gros chamboulement à l'interne pour les collaborateurs puisque une nouvelle organisation opérationnelle a été mise en place pour la Commune d'Estavayer. Cette organisation a subi quelques ajustements en cours de législature avec des périodes d'instabilité dans certains services communaux. Le Conseil communal est convaincu qu'il faut continuer à optimiser le fonctionnement de l'administration communale car pour avancer, la Commune a besoin de s'appuyer sur des cadres et des collaborateurs compétents et motivés ;
- De plus en plus de projets dépendent de préavis de services cantonaux, notamment dans les domaines de la promotion économique et de l'aménagement du territoire. Le Conseil communal constate qu'il doit encore trouver le moyen d'améliorer sa présence et son influence auprès des autorités et services cantonaux ;
- Le Conseil communal est convaincu de l'utilité d'un programme de législature. En effet, il est positif de prendre du temps en début de législature pour définir ses orientations et ses projets principaux. Pour la suite, il estime que l'exercice doit être renouvelé mais en optant peut-être pour un programme plus général et plus flexible, pour pouvoir y intégrer plus facilement de gros projets naissant en cours de législature comme par exemple la zone sportive ou encore le dossier du Plan d'Aménagement Cantonal des rives du lac de Neuchâtel.

Le Conseil communal, en cette fin de législature, remercie toutes les personnes qui contribuent au quotidien par leur engagement au bon fonctionnement de la Commune, que ce soit au niveau politique (Conseil général), au niveau opérationnel (cadres et collaborateurs communaux), au niveau économique, social ou culturel.

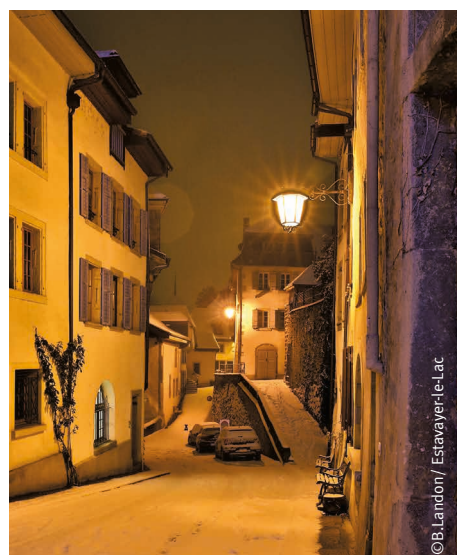


ÉCOLE DE MURIST

La construction de la nouvelle salle de gym de Murist est terminée et celle-ci est utilisée par les élèves de l'école de Murist et par diverses sociétés depuis la dernière rentrée scolaire.

Son inauguration officielle a été reportée en raison des conditions sanitaires défavorables et sera reprogrammée en des temps meilleurs.

L'accueil extrascolaire a également ouvert ses portes à Murist et est fréquenté par une trentaine d'enfants.



©B.Landoni/Estavayer-le-Lac

Eclairage public

TOUT AU LED !

L'assainissement complet de l'éclairage public de la Commune aux technologies obsolètes et grandes consommatrices d'énergie par des éclairages LED est en cours dans les villages.

Cette opération va se prolonger dans les mois à venir sur le territoire d'Estavayer-le-Lac où le remplacement des lanternes en Vieille ville par des lanternes LED a déjà été réalisé. L'ensemble des travaux devrait être terminé au printemps 2021.

Cette évolution permettra des économies d'énergie importante. La consommation annuelle en 2021 sera d'environ 135 MWh contre 610 MWh en 2015, soit une baisse de 78 %.

FEUX EN PLEIN AIR

LA PROTECTION DE L'AIR EST L'AFFAIRE DE TOUS !

Chaque année, à l'automne, nous observons une augmentation de l'incinération des déchets en plein air. Or, il est important de rappeler que cette pratique est interdite par la loi, tant en forêt, dans les champs que dans les jardins.

Seule l'incinération de petites quantités de déchets naturels provenant des forêts, des champs et des jardins peut être admise, à la condition que ceux-ci soient suffisamment secs pour ne pas causer de fumée. Ces feux sont toutefois le plus souvent inutiles et leurs émissions constituent une charge pour l'homme et l'environnement. D'une part, ils contribuent de manière non négligeable à la charge en particules fines (PM10 et PM2.5), qui sont à l'origine de troubles respiratoires et de maladies pulmonaires et ils polluent de plus le sol et les eaux. D'autre part, ils créent souvent des nuisances pour la population.

L'élimination des déchets naturels doit être effectuée en privilégiant la valorisation de la matière ou, à défaut, la valorisation thermique. Dans les deux cas, les communes ont un rôle important à jouer. Elles sont compétentes pour l'information, l'organisation de la collecte des déchets verts valorisables, pour le contrôle du respect des interdictions et peuvent également limiter ou interdire toute incinération en plein air à certains endroits ou certaines périodes, si des immissions excessives sont à craindre.

Les services signataires rappellent également que les seules exceptions possibles sont autorisées par :

- le Service des forêts et de la nature pour l'incinération de déchets en forêt sous certaines conditions strictes ;
- le Service phytosanitaire de Grangeneuve en cas de problèmes phytosanitaires.
- la Police communale pour l'incinération de bois sec et de branches provenant du jardin, mais uniquement par beau temps, en l'absence de vent et sous surveillance du feu. Pour information, il y a lieu de consulter le Règlement de police, (art. 20, al. 2, lettre f) ou téléphoner au 026 664 80 40.

Nous vous rappelons que les déchets naturels doivent être évacués auprès de notre déchetterie régionale.



Avis important aux occupants des centres villages et de la Vieille ville

SAUVEGARDER LE CHARME DE NOS RUES

Dans nos beaux villages et notre ville, quelques règles et directives existent. Elles servent à gérer et conserver la qualité de l'ensemble architectural et spatial. Les préceptes servent à guider les propriétaires, les entreprises, les tenanciers, les commerçants, tous les acteurs de notre Commune afin d'apporter un soin particulier aux matériaux, aux teintes, aux objets décoratifs et utiles à la vie de tous les jours.

C'est pourquoi, lorsque vous vous installez, que vous rénovez ou que vous entretenez vos biens, il est indispensable, en tout premier, d'annoncer vos projets à la Commune. Le Service du territoire est à disposition pour accompagner vos démarches et vous guider pour valider, autoriser vos intentions qui concernent l'intérêt général et public.

Service du territoire : 026 664 80 30
ou mail: territoire@estavayer.ch



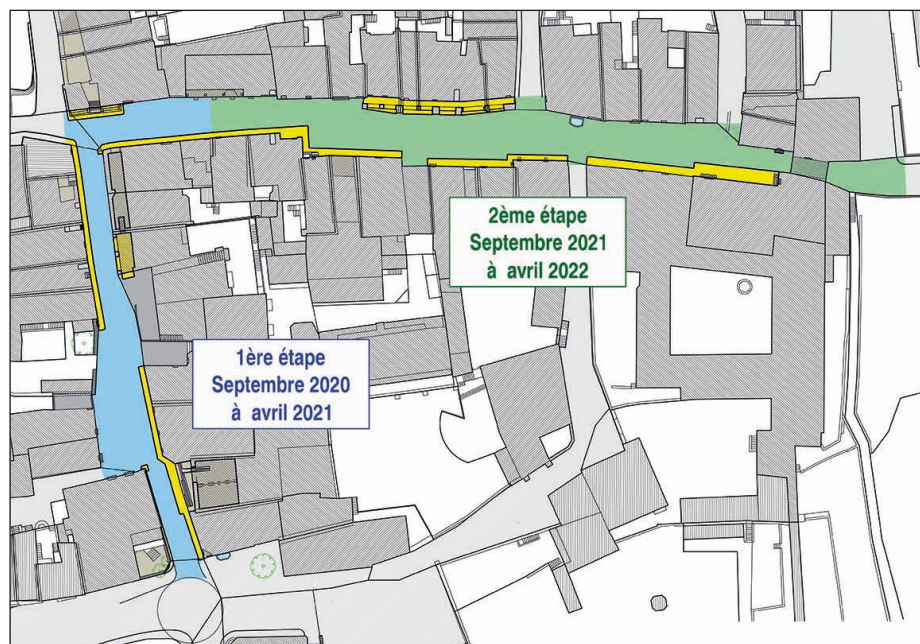


TRAVAUX EN VILLE

Rénovation de la Grand-Rue et de la Rue de l'Hôtel de Ville

Le planning des travaux prévoit deux phases d'intervention : la Rue de l'Hôtel de Ville, du mois de septembre 2020 au mois d'avril 2021 et la Grand-Rue jusqu'à la porte des Dominicaines, du mois de septembre 2021 au mois d'avril 2022. Le projet consiste en une remise à neuf de la structure de la route ainsi que de toutes ses infrastructures (eau potable, eaux usées, électricité, etc.).

La première phase des travaux (Rue de l'Hôtel de Ville) est en cours. Les travaux se déroulent comme prévu.



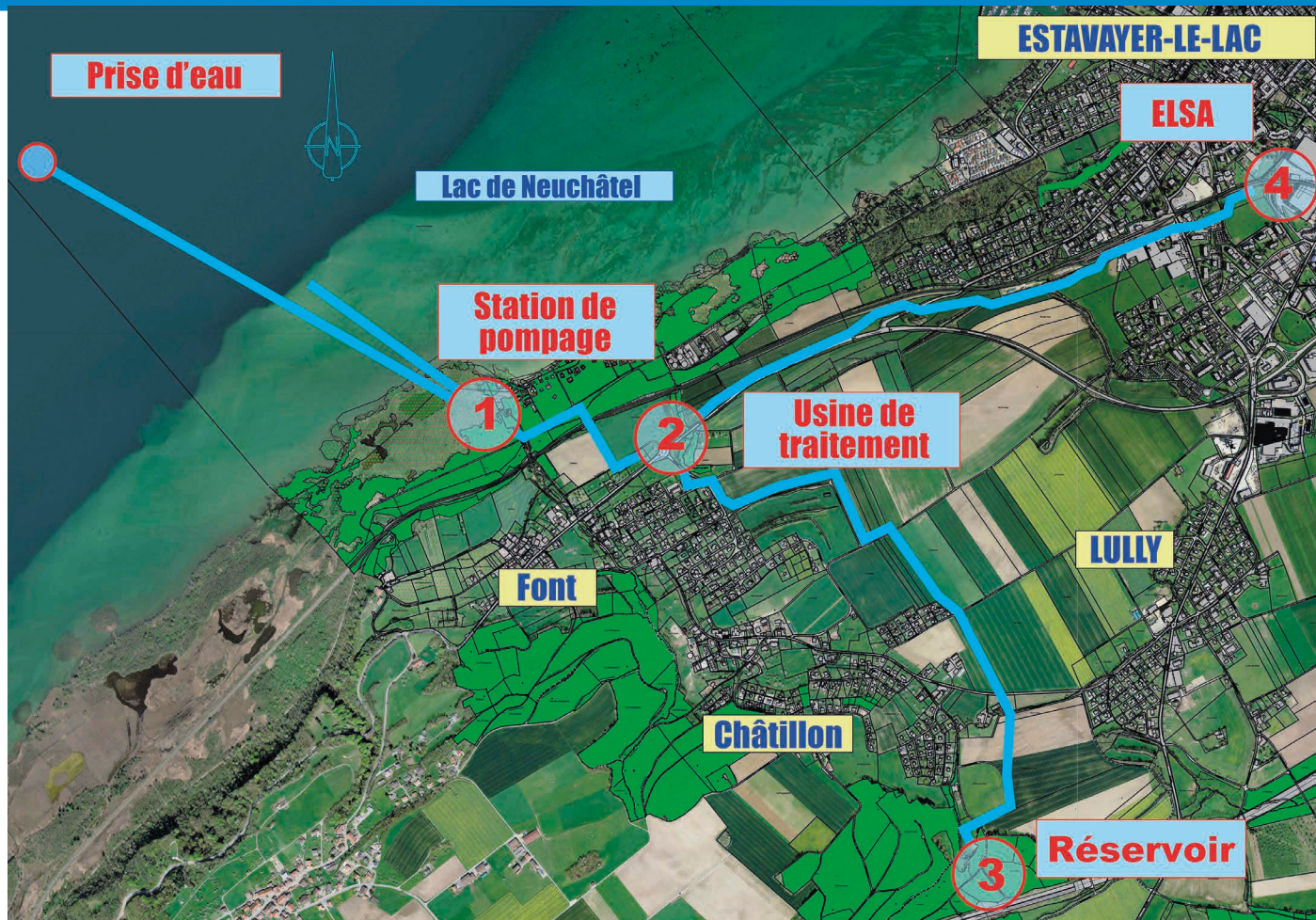
EAU POTABLE ET CHLOROTHALONIL

A la suite de la mise en évidence du Chlorothalonil dans les eaux du lac de Neuchâtel, la Commune d'Estavayer a entrepris des campagnes de mesures chimiques et s'est adjoint les services d'un ingénieur spécialisé afin de déterminer les solutions les plus adaptées à la correction de cette problématique.

Bien que la dangerosité pour la santé de ce sous-produit dans les concentrations que l'on connaît ne soit pas à ce jour démontrée avec exactitude, le principe de précaution nous incite à agir.

Nous rappelons que selon l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV) les consommateurs peuvent continuer à boire de l'eau potable dans laquelle on a détecté des métabolites du Chlorothalonil. Les exigences fixées pour l'eau potable en Suisse sont très élevées.

Vous trouverez de plus amples informations relatives à ce sujet sur notre site internet sous la rubrique eau potable.



De l'eau potable, de l'énergie et de l'irrigation agricole :

AQUAVIA

Un projet, nommé AquaVia, va rassembler trois partenaires (la Commune d'Estavayer, Groupe E et une coopérative d'irrigation agricole). Ce projet est novateur en ce sens qu'il est le premier en Suisse de cette importance et exemplaire dès lors qu'il permet une utilisation de l'eau du lac, une source d'énergie naturelle et renouvelable.

Le projet consiste en la construction d'une station de pompage de l'eau du lac de Neuchâtel, qui servira à l'alimentation d'une nouvelle usine de production d'eau potable, à la création d'une artère énergétique fournissant du froid et du chaud et à l'alimentation d'un réseau d'irrigation agricole. L'artère énergétique permettra de refroidir les processus industriels d'ELSA: l'énergie thermique récupérée permettra au travers de pompes à chaleur de chauffer des quartiers d'habitations complets et les futures zones d'activités en cours de développement (ZI Plein Sud, Rose de la Broye,...) ceci de manière 100% renouvelable et exempt d'émissions CO₂. L'irrigation agricole concernera des terres situées dans la Broye fribourgeoise et vaudoise sur plus de 5000 hectares.

Un comité de pilotage regroupant les trois partenaires a vu le jour au printemps 2020. Son but est de mener à bien cette réalisation et de définir les modalités de collaboration entre les différents investisseurs. Des discussions ont commencé avec les services des Cantons de Vaud et de Fribourg. Le développement de l'ingénierie ainsi qu'une analyse urbanistique et environnementale vont être menés.

La construction d'une nouvelle usine de production d'eau potable est la mesure phare prévue dans le PIEP (Plan des Infrastructures d'Eau Potable) de la Commune dont la mise en consultation vient de se terminer.

ENVIRONNEMENT

En toute conscience !

Protéger l'environnement chez soi

Les produits de nettoyage, les peintures murales, les désherbants, les antidouleurs et autres produits chimiques ménagers facilitent notre vie quotidienne. Pourtant, leur utilisation peut avoir de graves conséquences sur notre santé et sur l'environnement, en particulier sur les milieux aquatiques. Découvrez quels sont les effets des produits chimiques ménagers, apprenez comment éliminer correctement ces substances et trouvez des alternatives écologiques qui donnent d'aussi bons résultats.

Toutes les informations utiles sur :

www.en-toute-conscience.ch



Chers jeunes et moins jeunes,
Chers retraités et actifs,
Chers sportifs et casaniers,
Chers gourmands et ascètes,
Chers danseurs et pieds gauches,
Chers parents et grands-parents,
Chers heureux et courageux,
Chers joueurs et prudents,
Chers vous ...



« Annulé » « reporté » « mesures sanitaires » « restrictions » « masque obligatoire » personne ne peut dire qu'il n'en a jamais entendu parler, malheureusement, car s'il y a bien quelque chose que tout le monde souhaite, c'est de ne plus en parler. Pour le moment, on fait avec, on s'adapte, on innove et on se creuse les méninges. C'est en tout cas ce que le secteur de l'Animation socioculturelle & Intégration est en train de faire. Toute l'équipe cogite et s'agitte pour que les activités soient maintenues dans le plus strict respect des conditions sanitaires. Une seule phrase a été dite pour que le courage de continuer soit réanimé, ce « merci, vous êtes les seules personnes à qui j'ai parlé aujourd'hui » glissé à l'oreille à tout bousculé. Il ne faut pas abandonner et nous ne le ferons pas. Même si trouver des solutions pour être ensemble sans être ensemble reste peu simple, nous sommes habités par l'idée que nous avons tous besoin de savoir qu'il existe des liens et que nous sommes là les uns pour les autres. Nous faisons donc au mieux et remercions toutes les personnes qui sont à nos côtés, qui encouragent, qui participent et qui aident. Ce sont des petits moments de partage qui façonnent la vie, qui l'épicent et la rendent savoureuse.

Aînés

Bien évidemment, certaines de nos activités n'ont pas pu être maintenues et nous en sommes tristes. Nous avons particulièrement réfléchi à la question des activités pour les aînés, réfléchi n'est que peu dire... tout en devant accepter que le risque ne doit pas être plus important que le plaisir de partager. Nous sommes vraiment navrés de cette situation et avons déjà de belles idées pour l'année à venir !

Estasympa

Beaucoup de nos activités ont dû changer de forme mais elles sont là. Vous pouvez par exemple « Bouger » une fois par semaine, ou faire une balade linguistique, aller dans l'un de nos jardins communautaires, réserver notre atelier pour bricoler, profiter de produits locaux avec nos paniers sympas, ou encore échanger vos livres dans nos boîtes à lire. Au travers de ces quelques lignes, nous tenons particulièrement à remercier les agents sympas de la 9ème volée pour leur patience et leur engagement lors de leur formation très chamboulée cette année. Si l'envie vous appelle, nous proposerons à l'automne 2021 une formation avec une 10ème volée. N'hésitez pas à nous contacter en cas d'intérêt. Plus d'infos : <https://estasympa.weebly.com/>

Animation Jeunesse

Cette fin d'année a été marquée par le déménagement puis l'inauguration d'un nouveau Centre de Jeunes, situé à la Place des Bastians 1. Tant l'équipe que les jeunes s'y sentent comme chez eux ! Nous remercions la Commune qui nous a permis d'investir ces locaux du centre-ville. En novembre, l'Animation Jeunesse a vu le retour de Merlin Oulevey, qui revient d'un séjour sous les drapeaux. Anciennement stagiaire, il est maintenant aide-animateur à durée déterminée à 50%. Nous lui souhaitons évidemment un bon retour et une belle route avec nous jusqu'à l'été prochain. L'Animation Jeunesse ne s'éteint pas, elle s'adapte et propose un joli programme d'activités dans son Centre de Jeunes ouvert les mercredis et jeudis après-midi et les vendredis soirs, même si le nombre de personnes a dû être limité à 10 (et masquées). Elle accueille également les jeunes le vendredi de 16h00 à 17h30 à « Bouge-toi » dans les salles de l'Amarante. Et nous projetons de vous organiser une sortie à la neige lors de vos prochaines vacances de février ; ski, raquette, luge ou concours de bonhomme de neige. Plus d'infos : www.cjesta.com.

Pour terminer, toute l'équipe du secteur de l'Animation socioculturelle & Intégration vous souhaite de belles Fêtes de fin d'année et vous adresse ses meilleurs vœux de bonne santé.

Prenez soin de vous.

Aline, Laurence, Lydie, Delphine, Thomas et Merlin.

LOCALISATION DE LA PATINOIRE POUR L'HIVER 2020-2021

Patinoire

La patinoire est installée sur la place Nova Friburgo. En effet, il n'est plus possible d'installer cette infrastructure sur la Place de Moudon en raison des problèmes de stabilité des falaises autour de cette place qui ont notamment engendré la décision d'interdire la circulation de poids lourds à cet endroit.

Après une analyse multisites et de mûres réflexions, la place Nova Friburgo a été choisie pour cet hiver. Ce nouvel emplacement répond à tous les critères au niveau de la place nécessaire, de l'accessibilité ou encore des équipements. La patinoire accueille les élèves des classes primaires et du CO depuis le 23 novembre et le sport fac depuis le 30 novembre.

En ce qui concerne l'accueil du public et en raison des mesures sanitaires prises pour freiner la propagation du coronavirus, nous vous conseillons de consulter le site internet de la Commune <https://www.estavayer.ch/sports> qui est mis à jour régulièrement en fonction des directives en vigueur.

Camps de ski

Les nouvelles mesures cantonales prises pour freiner la propagation du coronavirus stipulent que **la tenue des camps scolaires et activités similaires est interdite pour l'ensemble de la scolarité obligatoire et du secondaire II, jusqu'au 31 mars 2021**. Par conséquent, c'est avec regret que nous nous voyons dans l'obligation d'annuler les camps de ski prévus pour l'année scolaire 2020-2021. Nous espérons vivement que les conditions sanitaires permettront d'organiser à nouveau ces camps en 2022.

Cadeaux de Noël aux aînés

Chaque année, le Conseil communal fait livrer des cadeaux de Noël à toutes les personnes âgées de 70 ans et plus, domiciliées dans la Commune.

En raison des mesures mises en place par le Conseil d'Etat pour limiter la propagation du virus COVID-19, ces cadeaux, sous forme de bouteille ou de chocolat, seront distribués avec un peu de retard. Ne vous inquiétez pas, la Commune ne vous a pas oubliés mais elle ne veut prendre aucun risque en vous livrant ces cadeaux actuellement.

Nous profitons de vous souhaiter de joyeuses Fêtes malgré les circonstances et prenez bien soin de vous.



CORVÉES FONT

Au vu de la situation actuelle liée à la pandémie de COVID-19, nous avons le regret de vous annoncer l'annulation des corvées de Font.

Face à l'urgence, courage et réactivité sont les maîtres-mots.

DÉFIBRILLATEURS

La Commune s'équipe de systèmes de gestion de l'urgence à la pointe de la technologie, installés à la Nouvelle plage et à l'école de Murist, accessibles par tous 24/24 afin que chacun puisse les utiliser en cas d'urgence.

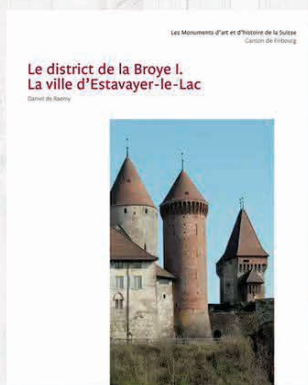
Marche à suivre :

- Ouvrir l'armoire murale et prendre le coffre pour aller jusqu'à la victime;
- Ouvrir le coffre qui est équipé d'un défibrillateur et suivre les instructions;
 - Ce système vous connecte automatiquement à la centrale 144 et guide les premiers intervenants par un soutien vocal d'un professionnel du 144;
 - L'intervenant non formé, guidé par un professionnel, n'est plus seul ! Il est rassuré et confiant, il a les mains libres pour agir en gardant son sang-froid.

Grâce à sa géolocalisation intégrée et au préenregistrement du site, l'appareil LIFETEC ONE SECURE CITY amène les services de secours au plus près du lieu d'intervention et ceux-ci prennent le relais.

D'autres défibrillateurs sont également installés à l'intérieur des salles de sport du Stavia, de l'Amarante, de la grande salle de Rueyres et dans la salle de spectacle de la Prillaz.

Une courte vidéo explicative est disponible sur le site de notre fournisseur : <https://youtu.be/cb21c9r5aUo>



Ouvrage de M. Daniel de Raemy

UN LIVRE RETRAÇANT L'ÉVOLUTION DE NOTRE VILLE

La situation sanitaire préoccupante a contraint la Société d'histoire de l'art en Suisse (SHAS) à renoncer à la présentation officielle de l'ouvrage de M. Daniel de Raemy « Les Monuments d'art et d'histoire du canton de Fribourg VI. Le District de la Broye I. La ville d'Estavayer-le-Lac », prévue le 5 novembre dernier à la Collégiale St-Laurent d'Estavayer-le-Lac.

Ce livre, contenant 496 pages et 617 illustrations, offre une étude exemplaire de notre ville, basée non seulement sur la présentation des édifices conservés, mais s'appuyant également sur une restitution très précise de nombreux éléments disparus. Des recherches approfondies ont permis de reconstituer le contexte médiéval dans lequel s'est inséré le bâti ancien, tout en précisant les grandes étapes du développement de cette ville au fil des siècles - pour ne mentionner que la reconstruction de l'église paroissiale (entre 1390 et 1525), l'imposant monastère des Dominicaines (fondé en 1316), le château de Chenaux des années 1280 avec, entre 1432 et 1443, l'apport architectural de brique du nord de l'Italie. L'auteur de cette publication fondamentale est l'historien des monuments Daniel de Raemy, chercheur expérimenté, engagé à l'Inventaire des Monuments d'art et d'histoire du Canton de Fribourg depuis 2002. L'ouvrage compte 115 objets choisis dans l'optique de dresser un portrait synthétique de cette ville, ainsi que son évolution historique, explique l'auteur. L'un des points forts de la recherche a été la découverte du deuxième château d'Estavayer sur la Place de Moudon et sur le talus voisin. La présentation du développement urbain non seulement renouvelle complètement la connaissance historique et architecturale de la ville mais éclaire aussi la ville d'Estavayer-le-Lac d'aujourd'hui.

La Commune d'Estavayer est honorée qu'un livre retraçant l'évolution de notre ville du Moyen Age jusqu'au 20ème siècle soit disponible au grand public dans les librairies et auprès de la SHAS.

Nous tenons à féliciter son auteur, M. Daniel de Raemy, pour ce magnifique ouvrage.

En vente, entre autres, à la librairie-papeterie A. Marschall à Estavayer-le-Lac.



Soutien au commerce local sur www.kariyon.ch

Kariyon, c'est...

... un encouragement à consommer dans les commerces locaux et ainsi à investir dans l'économie fribourgeoise.

... la découverte de nouveaux commerces grâce à un catalogue référençant 1'800 adresses locales dans tout le Canton de Fribourg.

A l'heure où nous vous écrivons, vous pouvez bénéficier de 10% de rabais offerts par l'Etat de Fribourg comme mesure d'incitation à consommer dans les petits commerces fribourgeois.

Après une première enveloppe de 4 millions lors de la première vague, le Canton de Fribourg injecte encore 2 millions de francs dans l'économie locale.

La plateforme garde tout son sens même au-delà du soutien de l'Etat de Fribourg. Il existe aussi des bons Kariyon à offrir !



UN POUR TOUS !

Ou quand la solidarité passe aussi par l'assiette. Le bon qui fait du bien à tout le monde !

Le bon-cadeau qui facilitera le choix de vos cadeaux... Pas besoin de vous préoccuper si la personne qui le recevra apprécie tel ou tel restaurant, ou encore si elle aime les spécialités fribourgeoises. Grâce au bon-cadeau de GastroFribourg, plus de 600 portes s'ouvrent à elle dont plus de 20 établissements staviacois !

Pour passer commande : www.gastrofribourg.ch

LA VILLE EST OUVERTE, LES COMMERCES AUSSI!

LA RUE EST OUVERTE, VOS COMMERCES AUSSI!

Une initiative de soutien aux commerçants du
Centre-Ville d'Estavayer-le-Lac, durant les travaux



LA COMMUNE RÈGLE VOS ACHATS INTRAMUROS

MERCI DE VOTRE FIDÉLITÉ
ET DE VOTRE PARTICIPATION

1 J'ACHÈTE
INTRAMUROS



2 JE DÉPOSE
MON TICKET
À L'OFFICE
DU TOURISME



3 AVEC UN PEU DE
CHANCE, MON
TICKET EST
REMBOURSÉ
APRÈS LE
TIRAGE AU SORT
(JANVIER,
FÉVRIER, MARS,
AVRIL)



CONCOURS
TIRAGE AU SORT



COLLABORATION AVEC

Estavayer

LA PROXIMITÉ...

POUR
ENCOURAGER DES
ENTREPRISES D'ICI

POUR LA
CRÉATION DE
LIENS SOCIAUX

POUR LA QUALITÉ
DES PRODUITS ET
DES SERVICES

Ticket de caisse
àagrafer
ici

1 ticket par bulletin

PRÉNOM ET NOM

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE

MONTANT À REMBOURSER
JUSQU'À CHF 200.-/MOIS

BONNE CHANCE

BULLETIN À DÉPOSER À
L'OFFICE DU TOURISME
AVANT LE 30 AVRIL 2021

Douces fêtes à tous !



Sous réserve de changement pour cause de COVID-19

Manifestations de janvier à fin mars 2021

Selon infos reçues officiellement au 5.12.2020

JANVIER

jusqu'au 6 Itinéraire des crèches Vieille ville
jusqu'au 31 Les bonhommes de neige en vadrouille Vieille ville

HORAIRE DE LA DÉCHETTERIE DU 24 DÉCEMBRE AU 04 JANVIER

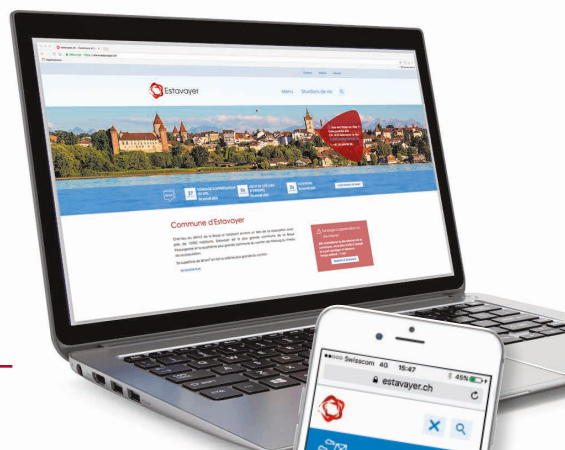
Judi	24 décembre 2020	7h00 – 11h45
Vendredi	25 décembre 2020	Fermé
Samedi	26 décembre 2020	Fermé
Lundi	28 décembre 2020	horaire normal
Mardi	29 décembre 2020	horaire normal
Mercredi	30 décembre 2020	horaire normal
Judi	31 décembre 2020	7h00 – 11h45
Vendredi	1er janvier 2021	Fermé
Samedi	2 janvier 2021	Fermé

DANS LES VILLAGES

du 24 au 27 décembre Fermé et du 31 décembre au 3 janvier 2021 Fermé.

IMPRESSUM

Textes: Commune d'Estavayer • Réalisation graphique: Anne Meyer Loetscher, graphiste à Estavayer • Impression: media f • Diffusion: 5'000 exemplaires en tous ménages, 4 éditions/an



**PLUS D'INFORMATIONS SUR
NOTRE SITE INTERNET ET
FACEBOOK**

Le site Internet www.estavayer.ch est accessible sur ordinateur et avec une version adaptée pour smartphone.



Estavayer